

Vie communale Projet de Ville Commerce Mobilité Sécurité Environnement Urbanisme Travaux Propreté Emploi Logement Quartier Sports Jeunesse Social Culture
 Enseignement Tourismecivil International Finances

Communiqué Collège du 18/01/2013



Collège communal de la Ville de Liège du vendredi 18 janvier 2013

Le Collège Communal de la Ville de Liège s'est réuni à l'Hôtel de Ville, ce vendredi 18 janvier 2013, sous la présidence de M. Willy Demeyer, Bourgmestre.

- Plan « grands froids »
- Expansion de la Haute Ecole et création d'un nouveau pôle d'enseignement secondaire
- La piscine Jonfosse: dans le vif du sujet
- Le service hiver, sur pied de guerre: plus de 600 tonnes de sel épandues en une semaine

Plan « grands froids »

M. Willy Demeyer, Bourgmestre, a fait au Collège une communication relative à l'activation du plan « grands froids » dans l'agglomération liégeoise.

En effet, la coordination de ce plan est confiée au Relais Social en Pays de Liège qui couvre les 24 communes de l'arrondissement.

Pour rappel, le principe général consiste à ce qu'aucune personne résidant habituellement sur le territoire du RSPL – quel que soit son statut ou son absence de statut - ne se trouve à la rue, sans abri, pendant la période hivernale. Pour ce faire, 102 lits sont disponibles.

Ainsi, la mise en œuvre du plan s'inscrit dans la continuité des actions du RSPL et de ses partenaires visant à sortir les usagers des situations d'urgence pour les accompagner dans un parcours d'insertion sociale. L'accueil est inconditionnel, c'est-à-dire que tout usager adulte sera accueilli quel que soit son statut ou l'absence de statut (belge ou étranger, en situation légale ou illégale de séjour).

Cependant, au cas où les places disponibles s'avèreraient insuffisantes pour satisfaire à la demande, une priorité est accordée aux personnes résidant habituellement sur le territoire du RSPL (quel que soit son statut ou absence de statut).

Les partenaires du Relais social se mobilisent, tant les services publics : Dispositif d'Urgence sociale du CPAS de Liège, CPAS et plan de cohésion sociale de Seraing, la Défense, le plan de cohésion sociale de Herstal, la SNCB que les associations de terrain : abris de nuit, CLSS, Abri de jour, La Fontaine, Amon Nos Hôtes, Resto du Cœur, maisons d'accueil...

Pour assurer un bon déroulement de ce plan, activé du 01/11/2012 au 31/03/2013, le Relais social bénéficie d'une subvention de 140.000 €:

- 90.000 € de la Wallonie (SPW DGO5)
- 50.000 € de l'Etat Fédéral (SPP lutte contre la pauvreté).

Axes opérationnels :

- Hébergement d'urgence
- Accueil de jour et de soirée
- « maraudes » des éducateurs de rue
- Aspect sanitaire et commodités

Modalités

- En premier lieu, utilisation des 3 abris de nuit habituels : Abri de nuit de Liège, Opération THERMOS, Un toit pour la Nuit de Seraing ;
- Orientation vers l'abri supplétif à la caserne (25 lits) ouvert depuis le 30/11/2012 ;
- Si froid « morbide » : augmentation globale de la capacité d'accueil de 10 lits ;
- En cas de saturation et de froid très intense : un Bourgmestre peut réquisitionner des chambres d'hôtel (les personnes y sont orientées et accompagnées par les travailleurs sociaux).

Lieux d'accueil	Abri de nuit de Liège	Thermos	Un Toit pour la nuit	Abri de nuit supplétif	Totaux lits occupés/refus

						de Seraing		(caserne)				
14-janv	Hébergés	27	4	21	4	11	1	31	0	90	9	99
	Refusés (places)	1	0	5	0	3	0			9	0	9
	Refusés (ROI)	0	0	0	0	0	0			0	0	0
15-janv	Hébergés	25	2	24	1	11	1	29	0	89	4	93
	Refusés (places)	0	0	0	0	1	0			1	0	1
	Refusés (ROI)	0	0	0	0	0	0			0	0	0
16-janv	Hébergés	27	0	24	1	11	2	30	0	92	3	95
	Refusés (places)	0	0	0	0	0	0			0	0	0
	Refusés (ROI)	0	0	0	0	0	0			0	0	0

NB :

- les dix lits supplémentaires sont activés depuis la nuit du 11 au 12/01
- suite à l'arrêté de réquisition, les chambres d'hôtel sont activées depuis la nuit du 15 au 16/01 ; soit:
 - du 15 au 16/01: 4 chambres pour 2 hommes, 5 femmes et un enfant.
 - du 16 au 17/01: 7 chambres pour 1 homme, 9 femmes et 2 enfants (accompagnés).
 - du 17 au 18/01: 6 chambres pour 1 homme, 9 femmes et 1 bébé.



Expansion de la Haute Ecole et création d'un nouveau pôle d'enseignement secondaire

M. Pierre Stassart, Echevin de l'Instruction publique a fait au Collège communal, une déclaration relative à l'expansion de la Haute Ecole de la Ville de Liège (HEL) sur le site de Hazinelle et la création d'un pôle d'enseignement secondaire de plein exercice sur le site de la rue Lairesse.

Forte de cinq catégories (Economique, Paramédicale, Pédagogique, Technique et Traduction-Interprétation), la Haute Ecole de la Ville de Liège a vu sa population croître fortement, dépassant les 3000 étudiants, soit une augmentation de 7,3% par rapport à 2011.

Quatre de ces catégories occupent, à temps plein ou en partie, des locaux dans le complexe de la rue Hazinelle. Pour accueillir les nouveaux étudiants dans les meilleures conditions, leur assurer à la fois les cours et les services administratifs sans déplacements inutiles, des locaux supplémentaires seront mis à leur disposition.



Dans le même mouvement, les sections secondaires relevant du Centre d'enseignement Léon Mignon, consacrées au secrétariat-tourisme et à la vente, s'installeront sur le site de la rue Lairesse, dans le quartier du Longdoz.

L'Enseignement de Promotion sociale restera présent sur les deux sites (ILM, Institut des Langues Modernes et ECI, Ecole de Commerce et d'Informatique à Hazinelle, ECI et ITA, Institut des Techniques Artisanales à Lairesse).

Cette nouvelle affectation de locaux permet d'assurer la meilleure qualité du service tout en évitant les coûts élevés qu'impliqueraient la construction ou l'acquisition d'un nouveau bâtiment.



La piscine Jonfosse: dans le vif du sujet

M. Roland Léonard, Echevin des Travaux a fait une déclaration au Collège communal relative à la piscine Jonfosse.



Le projet de piscine Jonfosse est l'expression de l'objectif prioritaire que s'est fixé le Collège, d'offrir en cœur de ville et à tous nos concitoyens, une piscine publique, scolaire, sportive et de loisirs de grande qualité. C'est à cette fin, que la Ville a acquis un terrain de 3.300 m² dans le quartier Jonfosse.

Sur proposition de Roland Léonard, Echevin des Travaux, le Collège a pris connaissance du rapport relatif à l'attribution du marché concernant la conception, la construction et la maintenance d'une piscine sur le site choisi. Deux candidats avaient remis offre et, à l'examen des critères d'attribution du marché, le Collège a désigné la société de projets SPV «Piscine Jonfosse» pour mener à bien la réalisation de cette infrastructure très attendue. Il s'agit d'un consortium d'entreprises et de bureaux d'architectures belge. Le montant du marché s'élève à 13.300.000 € TVAC.

Pour rappel, ce projet a été retenu par le Gouvernement wallon dans le cadre du financement alternatif des grandes infrastructures sportives. Le dossier, à présent finalisé, a été déposé auprès de la Région wallonne pour l'obtention d'un subside d'au moins 2,5 millions d'euros.

Le Collège souhaite que ce nouveau centre aquatique réponde aux besoins du public le plus large. Ouvert à tous les réseaux et à tous les niveaux d'enseignement, il répond clairement aux objectifs du Décret «missions» de la Communauté française, qui vise à ce que tout enfant sache nager à l'issue de sa sixième année primaire. Les élèves pourront ainsi fréquenter régulièrement la piscine et disposeront d'un enseignement de la natation dans les meilleures conditions. Cette fréquentation peut déjà être estimée à 40.000 entrées annuelles.

D'une façon plus générale, la pratique de la natation contribue évidemment au développement d'une bonne constitution physique au profit de tous les publics. Ainsi, le complexe de Jonfosse sera-t-il disponible pour de nombreux clubs sportifs et permettra dès lors la pratique intensive de la natation. On estime à 16.000 les entrées annuelles générées par les clubs qui y développeront ces activités. Enfin, les bassins pourront également accueillir les nageurs individuels et une estimation raisonnable évalue le nombre potentiel d'entrées à 100.000 par an.

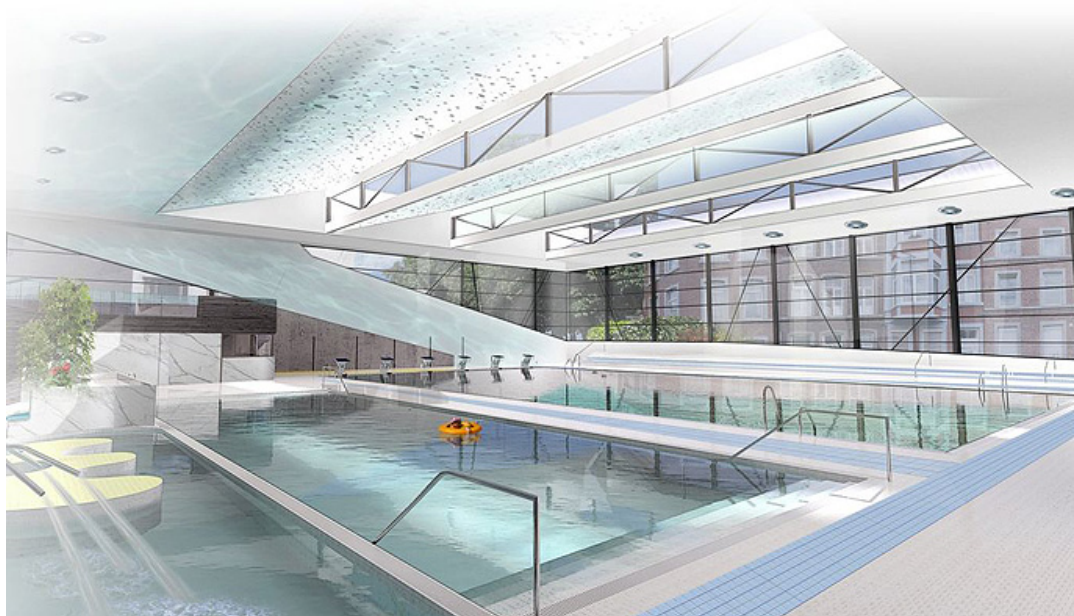
D'autre part, avec le projet Jonfosse, la Ville souhaite aussi répondre aux besoins très concrets de particuliers ne disposant pas chez eux d'installations sanitaires satisfaisantes. La Ville de Liège retrouvera ainsi ses bains publics.

D'un point de vue architectural, la piscine Jonfosse est un projet à caractère urbain développé au travers de formes rectangulaires sur toute la parcelle. Il s'aligne de façon harmonieuse par rapport aux constructions existantes, préserve l'intimité des baigneurs et sa conception assure une large luminosité naturelle tant en toiture qu'en façade. Comme l'accessibilité pour les automobilistes se fera par la rue Jonfosse, l'espace côté rue Stéphany et place des Beguinages pourra être aménagé en large esplanade piétonne, propice à la valorisation tant du bâtiment que du quartier.



L'infrastructure disposera d'un grand bassin sportif de 375 m² (25m sur 15m), doté d'un espace de gradins de 130 places. 6 lignes d'eau de 2,50 m sont prévues. On trouvera aussi un bassin d'apprentissage et de loisirs de 150 m², ainsi qu'une lagune de jeux et de délassément. Un espace de détente surélevé proposera des chaises longues pour le repos des nageurs. Une zone de restauration avec vue sur le bassin de natation fait également partie du programme et pourra accueillir soixante couverts. Les bains douches se composent, quant à eux, de deux zones séparées pour les hommes et les femmes. On a prévu quatre douches et quatre baignoires individuelles par côté, ainsi que des sanitaires. De chaque côté, un espace est complètement aménagé pour les personnes à mobilité réduite. Le bâtiment comprend également un parking public aérien de 173 places sur 3 niveaux, qui permettra notamment de diminuer les tensions liées au stationnement dans le quartier.

Construite avec 70% de matériaux recyclables, la piscine comporte un important volet réservé à l'utilisation des énergies renouvelables. Le bâtiment est ainsi de conception bioclimatique, c'est-à-dire qu'il vise à l'optimisation des conditions offertes par le site et par sa conception pour produire de l'énergie. Les baies vitrées reflètent ainsi la lumière et répercutent la chaleur de façon naturelle. Au niveau de la production d'énergie, la piscine bénéficie du principe de cogénération qui permet d'économiser entre 15 et 20 % d'énergie primaire par rapport à la production séparée de ces mêmes quantités de chaleur et d'électricité. En quelque sorte, la chaleur produite par le gaz de chauffage des chaudières à condensation est récupérée pour entrer dans la production d'électricité. Un système de récupération de l'eau de pluie est également prévu.



Au niveau des délais, le cheminement du dossier traversera encore quelques étapes administratives indispensables (établissement du projet technique définitif, obtention du permis et des subsides, etc...) et on peut raisonnablement estimer que le chantier devrait débuter dans la seconde moitié de l'année 2014. La piscine Jonfosse devrait ainsi être terminée pour la fin de l'année 2016.



Le service hiver, sur pied de guerre:
plus de 600 tonnes de sel épandues en une semaine

M. Roland Léonard, Echevin des Travaux, a également présenté au Collège communal de ce jour, le rapport des activités de la semaine du Service hiver sur le territoire de la Ville.

Dès ce lundi, les prévisions météorologiques laissaient entendre que les interventions d'épandage pourraient commencer à tout moment. En effet, des averses de neige étaient attendues dans le courant de la semaine et les températures allaient considérablement descendre, avoisinant parfois les - 10 degrés. L'objectif prioritaire du Service hiver est de maintenir une mobilité sécurisée sur tout notre réseau de voirie mais aussi sur nos trottoirs et nos ponts. A ce titre, la glace qui peut se former sous les couches de neige, engendrant ainsi des risques verglas, est le principal danger à enrayer. Les températures attendues tout au long de cette semaine, ont mis nos services en alerte dès lundi.

C'est aux petites heures de mardi que les opérations d'envergure ont réellement commencé. Les services ont ainsi procédé dès 4h du matin à un épandage préventif afin d'éviter que la conjugaison du gel et de l'humidité ne rendent la circulation périlleuse à l'heure de pointe. Le but était d'assécher suffisamment voiries et trottoirs pour que le verglas n'y ait pas de prise. Les premières neiges sont tombées dans l'après-midi et le traitement des chaussées a aussitôt repris, bénéficiant au niveau de l'efficacité, des intenses activités matinales. A la fin de la journée de mardi, c'est près de 120 tonnes de sel qui avaient ainsi été répandues.

Durant la journée de mercredi, la neige est tombée de façon régulière et, vu les températures particulièrement basses, le fin manteau blanc d'environ 3 cm était propice à la formation de verglas. L'objectif principal fut de juguler ce risque tant sur le réseau prioritaire, composé des axes les plus empruntés aux heures de pointe, que sur le réseau secondaire. Débutant à l'aube, les activités ont donc été particulièrement intenses tout au long de la journée et de la soirée afin que, dans ces conditions, personne ne soit oublié. Les 16 épandeuces (7 épandeuces de 5m³ et 9 épandeuces de 1m³) étaient sur pied de guerre. De 4h du matin aux environs de 20h, elles ont sillonné tous les quartiers de la ville, avec bien sûr une attention particulière sur les hauteurs et sur les voiries pentues ou sinueuses. Sur les trottoirs, sur les accès aux ponts et à l'approche des bâtiments publics, l'épandage manuel a visé la sécurité de chacun.

Le gel reste d'actualité cette fin de semaine et l'entretien est toujours indispensable pour garder les voiries suffisamment sèches pour se prémunir du verglas. C'est pourquoi, les opérations continues de jeudi se poursuivront de façon aussi volontariste ce vendredi. La volonté est de garantir à tous la même qualité de circulation, que l'on réside en centre urbain ou dans des quartiers plus isolés (logements sociaux, clos, lotissements, etc...). Bien sûr, les axes de liaison réservés aux modes doux, de type Ravel, empruntés tant par les cyclistes que par les piétons sont également pris en considération.

Dans le cadre de telles opérations, il faut souligner l'importance d'une bonne communication tant en interne, au cœur des activités, qu'avec les Services de police dont les constats permettent de rapides réactions. En plus des opérations se déroulant sur les circuits connus et préparés, qu'ils soient prioritaires ou secondaires, les hommes doivent ainsi être toujours prêts à adapter leurs activités en fonction des éléments nouveaux qui leur sont signalés.

Tous conditionnements confondus, ce sont près de 600 tonnes de sel qui furent répandues sur la ville tout au long de cette semaine, sachant que la consommation totale depuis le début de l'hiver s'élève à 1400 tonnes. Pour les jours prochains, l'indispensable matériau ne manquera cependant pas puisque les réserves sont assurées par la souscription de la Ville à la centrale d'achat de sel mise en place par la Province. Si, même au cours d'hivers plus rigoureux, Liège n'a jamais manqué de sel d'épandage, ce système nous permet en outre d'éviter les aléas de livraison en période d'intempéries prolongées.

Lors de son rapport d'activité, Roland Léonard a tenu à valoriser le dévouement et l'ardeur au travail des hommes de terrain qui œuvrent avec détermination dans des conditions souvent difficiles, réclamant attention, souplesse et discernement dans les interventions. L'Echevin des Travaux s'est d'ailleurs réjoui des marques de soutien et de satisfaction de concitoyens qui soulignent ainsi la qualité du service public que la Ville de Liège déploie au profit de sa population.

